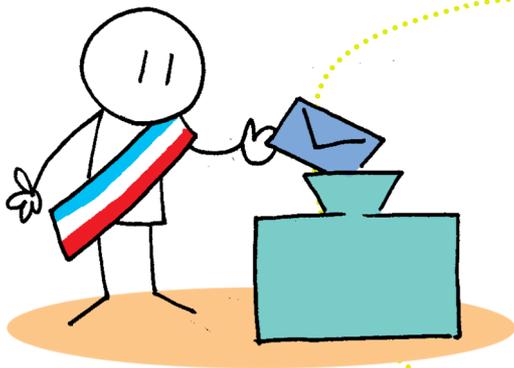


# L'élection des sénateurs

Les sénateurs sont **élus pour 6 ans**.

Ce ne sont pas les citoyens qui votent pour eux, mais des grands électeurs.



## Qui sont ces grands électeurs ?

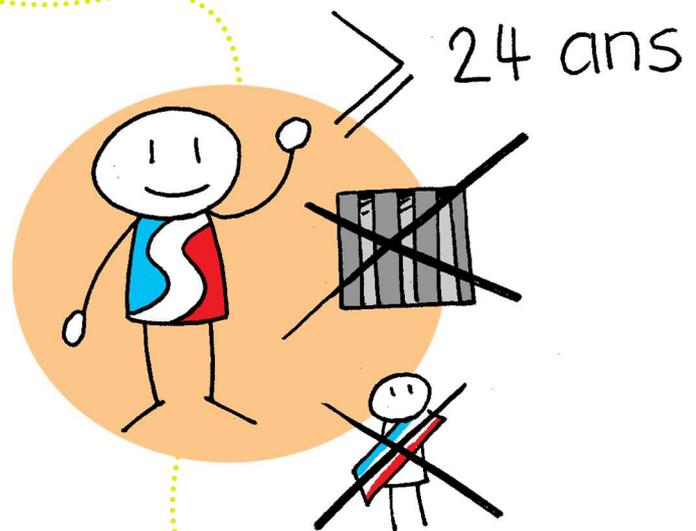
Ce sont les maires, les conseillers municipaux, les députés, les conseillers régionaux et départementaux...

## Qui peut être candidat ?

Tous les citoyens qui ont plus de 24 ans et qui n'ont pas eu de problèmes graves avec la justice.

Comme pour les députés, à partir d'octobre 2017, les sénateurs ne pourront pas cumuler d'autres mandats : ils ne pourront pas être en même temps maires, présidents de région ou de département.

Pour préparer l'élection, les candidats vont à la rencontre des grands électeurs de leur département. Ils leur expliquent leurs idées et pourquoi il faut voter pour eux.



## Une élection par moitié

En septembre 2017, les grands électeurs voteront seulement pour 170 sénateurs sur 348. L'autre moitié des sénateurs sera élue dans 3 ans.